ABALONE
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 1 000 €
Siège social : 28 rue de la Visitation
51220 HERMONVILLE

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

- Capital : 1 000 €
- Nombre d'actions : 100 toutes de numéraire
- Valeur nominale : 10 €
- Libérées intégralement à la souscription, soit 100%.

N°	Nom, prénom, adresse Ou Dénomination, adresse du siège social des souscripteurs	Nombre d'actions souscrites	Montant nominal des actions souscrites (en €uros)	Montant des versements effectués (en €uros)
1	Monsieur Thibaut GUILLET 28 rue de la Visitation 51220 HERMONVILLE	100	10	1 000
Total des actions souscrites ……				**100**
Total du montant nominal de ces actions ……				**1 000 €**
Total des versements effectués ……				**1 000 €**

Le présent acte constatant la souscription de 100 actions de la Société par Actions Simplifiée «ABALONE» ainsi que le versement d'une proportion égale à 100 % du montant nominal desdites actions, soit la somme de 1 000 €, est certifié exact, sincère et véritable par Monsieur Thibaut GUILLET, Président fondateur de la société.

Fait à HERMONVILLE
Le 14 février 2025

